



PH. HAUDRÈRE

# La Bourdonnais

*Marin et  
aventurier*







# LA BOURDONNAIS

Marin et aventurier



DU MÊME AUTEUR

*La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Librairie de l'Inde, Paris, 1989.

© Editions Desjonquères 1992  
36, rue Laffitte  
75009 Paris

PHILIPPE HAUDRÈRE

# La Bourdonnais

Marin et aventurier

ÉDITIONS DESJONQUÈRES

Ouvrage publié avec le concours  
du Centre National des Lettres

## AVANT-PROPOS

« Nos Européens, qui vont mutuellement se détruire dans ces climats [de l'Asie], ne le font jamais qu'avec de petits moyens. Ce peu de ressources donne souvent plus d'essor au génie. Des hommes entreprenants, qui auraient languï inconnus dans leur patrie, se placent et s'élèvent d'eux-mêmes dans ces pays lointains où l'industrie est rare et nécessaire. Un de ces génies audacieux fut Mahé de La Bourdonnaye, natif de Saint-Malo, le Dugué-Trouin de son temps, supérieur à Dugué-Trouin par l'intelligence et égal en courage. Il avait été utile à la Compagnie des Indes dans plus d'un voyage et encore plus à lui-même. Un des directeurs lui demandant comment il avait bien mieux fait ses affaires que celles de la Compagnie ? C'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui vous regarde, et que je n'ai écouté que les miennes dans mes intérêts. [...] Il créa en un mot l'île de Bourbon. Il fit plus ; il dispersa une escadre anglaise dans la mer de l'Inde, ce qui n'était jamais arrivé qu'à lui, et qu'on n'a pas revu depuis. Enfin, il assiégea Madras et força cette ville importante à capituler<sup>1</sup>... » Ainsi Voltaire présente-t-il La Bourdonnais, dont il fut le défenseur acharné.

1. Voltaire, *Fragments sur l'Inde*, s. 1, 1773, pp. 14-15.



Il y a dans ce bref portrait toute la passion qu'a suscitée et continue de susciter une personnalité controversée. On y trouve la suspicion des directeurs de la Compagnie des Indes envers un employé impertinent dont la fortune pourrait bien être acquise au détriment des actionnaires ; on y trouve les victoires d'un stratège génial qui réussit à emporter des batailles alors que les Français sont défaits sur tous les océans, des victoires qui suscitent bien des jalousies et bien des envies ; on y trouve enfin le succès incontestable de l'aménagement de l'île Bourbon, actuelle île de la Réunion.

La découverte récente de documents confidentiels, en particulier des lettres personnelles écrites par La Bourdonnais à son homme d'affaires, ami et confident malouin, Picot de Closrivière, permet de mieux connaître cette personnalité et d'apporter de nouveaux éclairages sur ce personnage qui demeure presque aussi déroutant pour nos contemporains qu'il l'était pour les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces papiers malouins permettent également de mieux comprendre comment La Bourdonnais est à la fois l'homme des grandes réussites et l'homme des échecs surmontés. Commerçant, il réunit en quelques années l'une des plus belles fortunes de France ; administrateur, il crée un nouvel établissement colonial ainsi qu'une base navale qui bouleversent les données stratégiques de l'océan Indien ; militaire, il emporte, avec des moyens médiocres une victoire éclatante. Mais il connaît aussi des difficultés familiales, des deuils, la maladie, la prison et la suspicion de l'accusation de haute trahison. Ces papiers permettent aussi de comprendre comme il est devenu pour nous, en particulier pour les habitants de la Réunion, celui qui a permis l'installation définitive des Français dans l'océan Indien.

# I

## LE MALOUIN

Baptisé à Saint-Malo le 11 février 1699, Bertrand-François Mahé passe sa première jeunesse dans un port de renommée internationale, dont le trafic atteint alors sa plus grande ampleur.

### *De la morue aux piastres*

Le fondement de l'activité de Saint-Malo est l'exploitation des ressources poissonnières du grand banc de Terre-Neuve, commencée au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et qui requiert à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle trois à quatre mille hommes chaque année pour assurer la pêche et le conditionnement de la morue. Cette pêche est une excellente école de formation pour les marins et une source de profits élevés pour les armateurs. Le poisson séché, en effet, est recherché dans tous les pays catholiques où la pratique du carême, réaffirmée par le concile de Trente, entraîne une forte consommation. Moins du tiers des bâtiments malouins rentre directement à Saint-Malo au retour de Terre-Neuve — généralement ceux qui ont le plus faible tonnage. Les autres gagnent les ports de Provence, de Languedoc, d'Espagne et

d'Italie, où ils échangent la morue contre du vin, du sel, du sucre et autres produits alimentaires de consommation courante dont manque l'Europe septentrionale, ou bien encore du fer basque, de la laine d'Espagne, mais surtout des piastres d'argent chargées en particulier dans les ports d'Andalousie, principaux points d'arrivée des métaux précieux d'Amérique. La forte valeur de ces cargaisons ajoutée à la piraterie endémique en Méditerranée et au voisinage du détroit de Gibraltar, conduit les armateurs malouins à protéger fortement leurs navires en les équipant d'une bonne artillerie et en prévoyant, au cours du voyage, un entraînement des équipages au maniement des armes.

Cela crée, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle activité pour les Malouins. Pendant le conflit presque continu entre la France et l'Angleterre entre 1688 et 1714, Saint-Malo se trouve, de par sa localisation, en première ligne ; les équipages de la grande pêche sont contraints de renoncer à leur activité habituelle, les croisières anglaises empêchant les navires français de sortir de la Manche. Les armateurs malouins obtiennent alors de la monarchie des « commissions en guerre », et utilisent leurs bâtiments fortement armés, montés par des équipages bien préparés aux combats, pour attaquer les navires ennemis. L'essentiel est l'attrait du gain rapide, de la riche prise, d'autant plus marqué que les équipages reçoivent le tiers de la valeur du navire et de la cargaison. L'objectif toutefois n'est pas le combat, mais la capture au moindre risque et au moindre coût du vaisseau le plus richement chargé, et les Malouins préfèrent toujours l'attaque d'un navire isolé à celle d'un convoi. Ils sont cependant de temps à autre contraints de recourir au combat et à l'abordage, les proies les plus riches étant également les mieux défendues. Grâce à la course, Saint-Malo devient, durant les conflits, un marché important de l'argent et des produits tropicaux d'Afrique et d'Asie, provenant des cargaisons anglaises ou hollandaises.

Cette double orientation, argent et produits tropicaux, explique le développement des armements au long cours à destination des pays riverains du Pacifique et de l'océan Indien au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant la guerre de Succession d'Espagne, les Malouins arment directement pour le Pérou, où ils vont chercher des cargaisons de piastres dans une colonie placée désormais sous l'autorité d'un prince français. C'est une affaire d'intérêt général pour le royaume, cet argent étant nécessaire à la poursuite de la guerre. En particulier en 1709, l'arrivée sur la côte de Bretagne de sept bâtiments malouins chargés de plus de trente millions de livres en argent « à la marque d'Espagne », permet de rétablir une partie de la puissance militaire française et représente un tournant dans le déroulement du conflit. C'est aussi une affaire purement malouine, puisque le trafic est contrôlé en totalité par les armateurs du port, qui chargent sur leurs navires des étoffes fabriquées dans les régions voisines de Bretagne et de Normandie. Saint-Malo, grand marché des piastres d'argent, contrôle à partir de 1709 le trafic entre la France et les Indes orientales, fait essentiellement par échange de piastres contre des produits fabriqués en Asie. La situation financière difficile de la Compagnie française des Indes orientales, gravement atteinte par les pertes subies durant les conflits de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, permet aux armateurs malouins de s'emparer de son monopole commercial et de l'exploiter à leur profit.

Le milieu dans lequel grandit La Bourdonnais est donc riche à la fois d'une longue expérience de la navigation, d'une habitude du combat et, surtout, d'une pratique commerciale exceptionnelle, dirigée par une bourgeoisie marchande dynamique, apte à saisir toutes les occasions, habile à surmonter les difficultés et à tirer parti des situations exceptionnelles. La famille Mahé participe à cet état d'esprit ambiant.

### *Une pauvre veuve et quatre orphelins*

« Ma famille était généralement considérée et jouissait d'une modeste aisance », écrit La Bourdonnais. Comment faut-il comprendre cette « modeste aisance » ? Les Mahé se sont installés dans la région de Saint-Malo au début du XVII<sup>e</sup> siècle, venus sans doute des environs de Brest. Bertrand Mahé, né à Taden en 1630, marchand à Dinan, propriétaire du fief de La Bigottière situé sur la paroisse de Châteauneuf-sur-Rance, achète à la fin de sa vie une petite charge de conseiller-procureur du roi près la ville et communauté de Dinan. De son mariage en 1656 avec Laurence Le Roy, il a seize enfants, dont deux s'installent dans le grand port de La Rance. François, sieur de Coudray né en 1661, marié en 1687 à la malouine Gillette Jonchée, figure au début du XVIII<sup>e</sup> siècle parmi les négociants malouins de la place. Le cadet et quatorzième enfant du couple, Jacques, baptisé le 14 février 1674, futur sieur de La Bourdonnais, épouse à Saint-Malo le 25 septembre 1697, Lidivine-Servanne Tranchant, originaire du port et appartenant à un milieu social analogue à celui des Mahé. De cette union naissent cinq enfants : Bertrand-François, baptisé le 11 février 1699 ; puis un garçon ondoyé le 3 mars 1700 et mort quelques jours plus tard ; Charles-Auguste, baptisé le 3 août 1701 ; Olive-Thérèse, baptisée le 28 avril 1703 ; Jacques-César, baptisé le 29 juin 1704.

Le sieur de La Bourdonnais, père de Bertrand-François, est un modeste capitaine armateur ; il prend en 1704 le commandement de la *Marie-Rose*, armée pour Saint-Domingue par un parent de sa femme, Le Goff des Huperies. Il est intéressé personnellement dans cet armement pour 5/32<sup>èmes</sup>, et en outre autorisé à charger aux Antilles des marchandises pour son propre compte. Ceci porte le capital engagé par lui dans cette expédition à un total d'environ 16 000 livres. Après un début heureux de

traversée, il est capturé par les Anglais sur la route du retour, emmené prisonnier à Plymouth où il meurt en octobre ou novembre 1705.

Ce décès est une catastrophe pour sa famille, qui se trouve alors dans une situation de fortune difficile. La jeune veuve et les enfants résident dans un appartement en location à Saint-Malo, « rue du Pont-qui-tremble ». Le mobilier est évalué à 621 livres, et le total des actifs du défunt s'élève à un peu plus de 8 000 livres : 4 000 livres pour le contrat d'assurance de la *Marie-Rose* et 4 244 livres pour des prêts consentis à divers particuliers ; il est par ailleurs propriétaire d'une maison située rue du Jerzual à Dinan, estimée 300 livres, et de quelques petits champs situés sur la paroisse de Pleslin. Dans le manoir de la Villebague, sur la paroisse de Saint-Méloir des Ondes où Mme de La Bourdonnais possède en propre deux pièces, le mobilier en communauté est estimé à 204 livres. La veuve décide de renoncer à ses droits de communauté. Elle conserve uniquement son trousseau, un lit, une armoire, quelques petits meubles, des draps, du linge, huit pièces de tapisserie de Bergame et tout ce que la famille possède d'argenterie, c'est-à-dire quatre cuillères et quatre fourchettes. Le reste est vendu et rapporte 578 livres. Lidivine Tranchant, instituée tutrice par le conseil de famille, rend compte à celui-ci en 1713 qu'à l'issue de la liquidation, les quatre enfants mineurs disposent ensemble de 8 000 livres. Le comportement de La Bourdonnais parvenu à l'âge adulte, cherchant toutes les occasions pour faire fortune, est sans aucun doute le résultat de l'impression de pauvreté ressentie durant sa première enfance, dans une société où les grandes fortunes étaient relativement fréquentes.

Cette situation de fortune difficile explique aussi l'embarquement de Bertrand-François à moins de dix ans, comme mousse sur un vaisseau partant pour la mer du Sud, alors que les enfants de la bourgeoisie malouine commençaient

généralement leur apprentissage entre quatorze et seize ans. La Bourdonnais est donc un autodidacte ayant reçu simplement une formation élémentaire à la lecture, à l'écriture et au calcul. Une très vive intelligence et une grande curiosité d'esprit lui permettront de combler une partie de ses lacunes ; toutefois son orthographe est souvent fantaisiste, et son style épistolaire direct n'a pas l'élégance de celui d'un Duplex, ancien élève des Jésuites.

Bertrand-François est resté fidèle toute sa vie à cette première impression familiale et malouine. Ainsi, en 1735 il se fera attribuer, après avoir désintéressé les autres héritiers selon une estimation établie par le présidial de Rennes, le fief de La Bigottière, appartenant à son grand-père et par-rain décédé à Paramé en 1715.

Il subviendra aussi aux besoins de sa mère. Si en 1726 il est en litige avec elle, puisqu'elle lui réclame 6 588 livres pour le capital et les intérêts d'une avance sur le compte de tutelle alors qu'il estime lui devoir seulement 1 489 livres, il écrira cependant en 1729 à son correspondant à Saint-Malo : « Si ma mère avait encore besoin de fonds, donnez-lui le provenu et le rembourserai ». Le dépouillement du compte de La Bourdonnais montre qu'il adresse à sa mère des sommes dont le total finit par être important : 1 200 livres le 10 décembre 1731, autant le 3 janvier 1732, et autant encore le 8 avril 1733, le 18 avril, le 27 avril, le 9 mai, le 1<sup>er</sup> juin, le 16 juillet, le 26 septembre... En mars 1737, il écrira de l'île de France à son correspondant à Saint-Malo : « Je suis bien inquiet de la santé de ma mère. Si elle avait besoin de quelque chose au-delà de la pension, je vous serais obligé de lui fournir jusqu'à 5 à 600 livres. » L'inventaire dressé après le décès de la vieille dame, le 12 octobre 1741, prouve d'ailleurs qu'elle passe les dernières années de sa vie dans un cadre agréable, au rez-de-chaussée d'une maison de la rue de Toulouse. Et le correspondant malouin de La Bourdonnais lui communiquera le 18

décembre : « Comme j'étais à la campagne à la mort de madame votre mère, même assez incommodé pour ne pouvoir lui rendre les derniers devoirs d'amitié, la justice fit mettre le scellé chez elle comme c'est l'usage [...] Pour obvier à tous les inconvénients et suivre le conseil de mes amis, j'ai fait faire une vente publique de tout ce que j'ai cru qui vous était inutile, laquelle vente L[ivres tournois] 2 209, sur laquelle il faut déduire L 65 pour les frais. Les papiers de famille sont chez moi, dans un grand coffre que je vous garde, aussi bien que deux cuillers à ragoût d'argent, une à vos armes et l'autre à celle de madame votre mère, six cuillers et six fourchettes à vos armes, trois cuillers et trois fourchettes aux chiffres [...] [et] une vilaine petite bague avec de petits diamants roses ». La comparaison entre l'inventaire et le procès-verbal de vente de meubles, montre en outre qu'une grande partie du mobilier n'a pas été mise en vente.

La sollicitude de La Bourdonnais s'étendra également à ses frères et sœurs, comme en témoignent quelques mentions de son compte :

« Doit, M. de La Bourdonnais [...]

« 1739, janvier 28. — Pour la pension de sa sœur, la religieuse à Saint-Charles de Dinan, suivant reçu [...] 100 livres [...]

« 1739, février 20. — Payé à madame sa mère, pour débours qu'elle a fait pour son fils le bénédictin, suivant reçu [...] 74 livres. »

Plus tard, La Bourdonnais fera venir à Paris, à ses frais, sa sœur religieuse, pour lui faire donner les soins nécessités par un mauvais état de santé. Et il associera étroitement à ses affaires son frère cadet, Jacques Mahé de la Villebague.

La Bourdonnais demeurera toute sa vie fidèle au cercle des amis malouins, en particulier au négociant Michel Picot de Closrivière. En apparence, tout, sauf l'âge — Picot est né en 1695 — sépare les deux hommes. Que peut-il y avoir de



commun entre l'ancien élève de Louis-le-Grand, héritier d'un prestigieux lignage et d'une fortune substantielle — plus de 400 000 livres — et le fils d'un pauvre capitaine marchand ? Pourtant les deux hommes sympathisent vivement, et Michel Picot est non seulement le correspondant et l'« homme d'affaires » de La Bourdonnais à Saint-Malo, mais encore son ami et son confident. Dans une lettre du 4 février 1740, écrite dans un moment de profond découragement, La Bourdonnais l'associe à son frère cadet : « Comme je ne compte pas que mon frère soit en France, je ne lui dis rien, mais s'il y est communiquez-lui mes lettres et l'embrassez pour moi, car vous êtes les deux hommes du monde qui m'attachent à la vie. » Plus tard, dans une missive de condoléances adressée le 23 décembre 1743 à la veuve de Closrivière, il montrera une tristesse qui n'est pas seulement de circonstance : « Je n'ai point d'expression qui puisse vous faire sentir tout mon chagrin en apprenant la perte que vous avez fait de votre cher mari. Ah, quel ami, moi-même ai-je perdu ! Madame, ami de cœur, ami sans jactance, en un mot un ami parfait [...] Ceci, madame, n'est point un compliment, c'est le pur sentiment de mon cœur et je vous le proteste les larmes aux yeux. »

La croyance religieuse solidement enracinée, sans dévotion outrancière, de La Bourdonnais, est sans doute un autre résultat de l'éducation malouine. Parmi les enfants du sieur de La Bigottière, on compte deux religieuses et un cordelier ; puis à la génération suivante, ainsi qu'on l'a vu, deux enfants entrent dans les ordres. Devenu riche, La Bourdonnais fait établir, le 22 septembre 1739, une messe perpétuelle à célébrer chaque lundi dans la chapelle de La Villebague, en mémoire de son père, moyennant une rente annuelle de 120 livres au capital de 4 000 livres.